



VTC – Théorie et Pratique

Carte Professionnelle Exploitant de Voiture de Transport avec Chauffeur

FORMATION AU TRONC COMMUN VTC / TAXI + spécificités VTC
Domaine de formation : Transport de personnes

Public visé :

Toute personne souhaitant obtenir sa carte professionnelle de chauffeur VTC.

Pré-requis :

- Être titulaire depuis plus de 3 ans du permis B (depuis plus de 2 ans si conduite accompagnée)
- Passer une visite d'aptitude médicale avec un médecin agréé par la préfecture du département
- Avoir une bonne maîtrise du français à l'oral et à l'écrit
- Avoir au minimum un niveau A2 en Anglais (débutant)
- Aucun niveau d'études requis
- Disposez d'un ordinateur, une connexion internet et casque et micro

A noter que la préfecture vérifiera également que vous n'avez pas fait l'objet d'une des condamnations suivantes figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire :

- # Réduction de la moitié des points du permis de conduire (perte de 6 points d'un coup)
- # Conduite sans permis
- # Condamnation à au moins 6 mois de prison (dans l'idéal avoir un casier B2 vierge)



Modalités de contrôle préalable :

Entretien téléphonique ou physique avec le responsable pédagogique.

Moyens pédagogiques :

Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : exposés, supports de cours, exercices pratiques d'application, études de cas ou présentation de cas réels, texte juridique, consignes d'exercices, QCM/QRC, modèle de documents.

Méthodes :

- Transmissive
- Active

Moyens techniques :

Plateforme de E-learning : 24h/24 – 7/7 – Assistance technique par téléphone ou mail – Assistance pédagogique par, chat, forum, visio-conférence.

Accès à 2 heures de visio-conférence par semaine limité à un mois pour la formation théorique et une semaine pour la formation pratique.

Moyens d'encadrement :

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont entre 5 et 15 années d'expérience dans leur domaine, sont titulaires d'un diplôme supérieur ou égal au niveau III et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise VTC.



PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION

(3 heures)

RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNES

- Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers
- Connaître les obligations générales relatives aux véhicules
- Connaître les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue
- Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels
- Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes
- Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré
- Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives ; savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule
- Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours
- Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite
- Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande
- Avoir des notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé
- Connaître les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur.



(4 heures) SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Savoir appliquer les règles du code de la route (signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage ceinture de sécurité, utilisation des voies dédiées...)
- Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue
- Connaître les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement
- Savoir appliquer les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordiphones dans les véhicules
- Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules
- Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter...)
- Savoir rédiger un constat amiable d'accident matériel
- Connaître les sanctions des infractions au code de la route
- Connaître la réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension de permis)
- Savoir prendre en charge des passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens.

(4 heures) GESTION D'ENTREPRISE

- Connaître les obligations et documents comptables
- Savoir identifier les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables
- Connaître les principes de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité
- Connaître les principes de l'amortissement.
- Connaître les différents régimes de déclaration et d'imposition fiscale.
- Connaître les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EIRL, EURL, SARL, SASU, SCOP...) et leurs modes d'exploitation (exploitation directe, location-gérance...)
- Connaître les différentes formalités déclaratives
- Connaître la composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat
- Connaître les différents régimes sociaux (régime général, régime social des indépendants)
- Comprendre les principes de cotisations et prestations par branche (maladie, vieillesse, chômage...) Spécificités VTC
- Savoir calculer un devis pour la réalisation d'une prestation, et effectuer la facturation
- Savoir calculer le coût de revient en formule simple
- Savoir définir la notion de marge et l'utiliser pour calculer le prix de vente



(3,5 heures)

RÉGLEMENTATION NATIONALE VTC (ÉPREUVE SPÉCIFIQUE)

- Connaître les dispositions relatives aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière...
- Connaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge...) et connaître leur signalétique.
- Savoir établir les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle.

(3,5 heures)

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL (VTC)

- Connaître les principes généraux du marketing (analyse de marché, ciblage de l'offre, compétitivité, détermination du prix...)
- Connaître la valorisation des qualités de la prestation commerciale VTC
- Connaître la fidélisation des clients et la prospection pour en obtenir d'autres
- Connaître les actions de communication pour faire connaître son entreprise, notamment par internet et les moyens numériques
- Savoir maîtriser le développement d'un réseau de partenaires favorisant l'accès à la clientèle (hôtels, entreprises...).

(2 heures)

ANGLAIS

- Savoir accueillir la clientèle
- Comprendre les demandes des clients
- Savoir demander des renseignements concernant le confort de la clientèle
- Savoir mener une conversation très simple



(3 heures)

FRANCAIS

- Compréhension de texte
- Savoir rédiger sans faire de fautes
- Se faire comprendre

(7 heures)

ÉPREUVE PRATIQUE

- Savoir accueillir la clientèle
- Maîtriser la conduite en sécurité et respect du code de la route
- Maîtriser la souplesse de la conduite assurant le confort des passagers
- Maîtriser la prise en charge et dépose des clients et leurs bagages
- Maîtriser la présentation générale et attitudes du candidat
- Maîtriser l'accueil, le comportement durant le parcours et prise de congé
- Maîtriser la vérification de l'état du véhicule avant et après la prestation
- Maîtriser la délivrance d'informations touristiques et pratiques
- Maîtriser l'élaboration et suivi du parcours - Spécificités VTC
- Savoir préparer un parcours en fonction de la commande des clients
- Maîtriser les devis, les prix, la facturation, le paiement



ORGANISATION & FONCTIONNEMENT DE LA FORMATION

Durée totale de la formation : 30 jours (30 heures)

Rythme : E-learning synchrone (visio-conférence) et asynchrone tutoré

Mode d'organisation pédagogique : E-learning en individuel

Lieu de formation : Depuis tout lieu équipé d'un ordinateur / casque et micro avec une connexion internet

Prix de la formation : 990 Euros Net de taxe, hors frais d'examen

Inscription conseiller au minimum un mois avant la date de démarrage (Dans le cas d'une prise en charge OPCO). Nous nous engageons à vous répondre dans un délai de 24 heures (Hors week-end et jours fériés)

Nos locaux respectent toutes les normes actuelles en termes d'hygiène, de sécurité, et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite en tant qu'établissement recevant du public.

Dans le cadre d'un handicap et d'un besoin d'aménagement particulier, n'hésitez pas à nous contacter :
Madame CANOVAS Sylvie 07 69 52 62 03 – uniservice.formation@gmail.com

SUIVI ET APPRECIATION DES RESULTATS

Suivi de l'exécution :

Relevé de connexion signée des stagiaires et du responsable du centre de formation.

Attestation d'assiduité signée du stagiaire en fin de session, et remise à l'organisme payeur.

Attestation de fin de formation remise aux stagiaires ayant bien assisté à la totalité de la session.

Appréciation des résultats :

QCM/QRC, exercices, questions ouvertes,

Questionnaires à chaud et à froid : Evaluation du transfert des connaissances et de satisfaction générale du cours.

Actualisé le 29/01/2021 V1

UNISERVICE FORMATION , 109 Rue Marc Rigal , Bât. A, 34070 MONTPELLIER – 09 72 81 65 22 / 07 69 52 62 03

uniservice.formation@gmail.com

Siret n° : 833 291 958 R.C.S MONTPELLIER